

SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune en séance publique ordinaire le mardi 02 février 2021 à dix-neuf heures sous la présidence de Madame Janny DEMICHELIS, Maire.

Étaient présents : Madame Janny DEMICHELIS, maire, Madame Martine ALFRED, Messieurs Jacques LENTZ, Kodjo LOKKO, Marc TROUILLET, adjoints, Mesdames Christelle MOREL, Laurence MORGAIN, Nathalie DÉMARET-PORTELLI, Huguette DARCHE, Messieurs Benoit RIBAULT, Didier ÉVERLÉ, Jacky VANSON, Gérard KRAEMER, Laurent MÉNARD, conseillers municipaux.

Était absent : Monsieur Patrice BRILLOT.

Secrétaire de séance : Madame Christelle MOREL

ORDRE DU JOUR :

- I - Personnel communal : renouvellement de contrat**
- II – Admission en non-valeur pour la somme de 120,29 €**
- III – Opposition au transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la communauté d'agglomération – report de la date butoir**
- IV – Programme d'enfouissement des réseaux en 2021 : désignation du bureau d'études STUR et suivi par INGENIER'Y, lancement des appels d'offres.**
- V – Programme 2021-2023 d'aide exceptionnelle aux communes de moins de 5000 habitants pour la réalisation d'opération de sécurité routière sur routes départementales en agglomération.**
- VI Programme 2021-2023 d'aide exceptionnelle aux communes et structures intercommunales pour la remise en état de certaines voies communales situées principalement hors agglomération**
- VII - Contrat rural : dépôt de permis de construire, lancement des appels d'offres**
- VIII – Compte rendu des travaux**
- IX - Compte rendu des réunions**
- X - Intégration du budget de la caisse des écoles dans le budget de la commune au 1^{er} janvier 2021**
- XI – Questions diverses**

Approbation de la séance du 9 novembre 2020

Madame le maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour :

« Nomination d'un délégué à la commission intercommunale d'accessibilité au sein de Rambouillet Territoires ». Le Conseil Municipal accepte.

I – PERSONNEL COMMUNAL

Renouvellement de contrat

- Le contrat de l'agent d'animation est renouvelé pour un an à compter du 10 mars 2021.
- A compter du 1^{er} février 2021, deux agents d'animation termineront leur service à 13h30 pour la surveillance des enfants dans la cour de l'école durant la pose méridienne. Ces modifications ont été apportées en raison de l'application du protocole sanitaire imposé par l'Etat.
- Le contrat d'un agent d'animation et d'un agent technique passe en CDI. Les délibérations avec mise à jour du tableau des effectifs seront prises et les contrats modifiés .

II – ADMISSION EN NON-VALEUR POUR LA SOMME DE 120,29 €

Après maintes relances depuis 2011 reprise en perte de la somme de 120,29€ après accord du Trésorier. Une délibération sera transmise à la Trésorerie Principale.

III - OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – REPORT DE LA DATE BUTOIR

Comme mentionné dans le compte-rendu de la réunion de conseil du 9 novembre 2020, une délibération a été prise et transmise à Rambouillet Territoires.

Monsieur le Préfet nous a informé que l'article 7, issu d'un amendement sénatorial, de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 a procédé au report du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} juillet 2021 de la date butoir. Une nouvelle délibération doit être prise en avril 2021 marquant de nouveau l'opposition des élus au transfert de la compétence PLU.

IV – PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX EN 2021 : DÉSIGNATION DU BUREAU D'ETUDES STUR ET SUIVI PAR INGENIERY, LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES

Madame le maire, accompagnée de Messieurs LENTZ, TROUILLET et RIBAUT ont assisté à une réunion avant-projet le 13 janvier 2021 en mairie avec la présence de l'agence Ingéniery et du cabinet STUR. Celui-ci a été retenu comme bureau d'études et a effectué un levé topographique pour un montant de 1 725€ H.T.

L'enfouissement des réseaux concernera le hameau de Cerqueuse.

Le projet est subventionné à hauteur de 40% par le Syndicat d'Energie des Yvelines.

Les appels d'offres s'effectueront en avril 2021. Les travaux devraient débuter en septembre 2021.

V – PROGRAMME 2021-2023 D'AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES DE MOINS DE 5000 HABITANTS POUR LA REALISATION D'OPERATION DE SECURITE ROUTIERE SUR ROUTES DEPARTEMENTALES EN AGGLOMERATION

Par décision en date du 20 novembre 2020, la commission permanente du Conseil départementale a adopté un dispositif d'aide exceptionnelle aux communes pour la réalisation d'opération de sécurité routière.

Le Conseil Municipal décide de solliciter le Département pour la réalisation de cette étude dont le montant de la dépense subventionnable est plafonné à 20 000€ H.T.

Interventions de :

- Madame Nathalie DÉMARET--PORTELLI qui suggère de procéder à l'installation d'un radar.
- Quant à Monsieur Jacky VANSON, il émet l'hypothèse que la grande rue soit en sens unique.

Madame le maire précise qu'il s'agit d'une route départementale et que ce n'est pas du ressort de la commune.

VI - PROGRAMME 2021-2023 D'AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES POUR LA REMISE EN ETAT DE CERTAINES VOIES COMMUNALES SITUEES PRINCIPALEMENT HORS AGGLOMERATION

Par décision en date du 20 novembre 2020, la commission permanente du Conseil départementale a adopté un dispositif d'aide exceptionnelle aux communes pour la remise en état de certaines voies communales situées principalement hors agglomération. Des devis seront demandés et un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Département.

VII – CONTRAT RURAL : DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE, LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES

Le 4 février 2021, le cabinet d'architecte LA VILLA AIP déposera en mairie le dossier de permis de construire pour l'agrandissement de la garderie.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, autorisent le maire à déposer ce dossier ; une délibération sera prise.

Les appels d'offres seront lancés début avril 2021 pour réaliser les travaux cet été.

VIII – COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Ecole

Madame le maire rappelle que les mesures sanitaires ont été mises en place, à savoir :

- La désinfection des classes et du restaurant scolaire,
- Un lavage des mains très rigoureux,
- Aucun brassage d'enfants dans les classes comme dans la cour de récréation et au restaurant scolaire (2 services sont effectués).

Il a été remarqué que les masques de certains enfants étaient très sales. Deux masques par jour, de type catégorie 1, sont obligatoires.

Il a été demandé aux parents des enfants de la maternelle de prévoir une seconde serviette de table marquée à leur nom pour des mesures d'hygiène.

Madame MORGAIN propose d'installer des enceintes dans la salle du réfectoire. Dans un souci de prise de repas dans le calme, une histoire pourrait être contée aux enfants.

Devant l'entrée de l'école, les barrières de sécurité ont été remplacées par des bacs arborés et des plantations réalisées par l'entreprise S.A.J.E.V.

Garderie

Le Président de La Ribambelle a dû, à contrecœur, procéder à la fermeture de la garderie, celle-ci ne pouvant respecter en l'état le protocole sanitaire imposé. Il doit répondre au mécontentement des parents qui ne comprennent pas toujours cette décision.

Travaux de signalisation au sol

La société AB MARQUAGE a procédé à la rénovation de la signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble de la commune, sous la conduite de Monsieur Jacques LENTZ, pour un montant de 2 568,23€ H.T.

IX - COMPTE RENDU DES RÉUNIONS

SEASY

M. KRAEMER donne le compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2020 :

- Approbation du nouveau règlement intérieur.
- Le tarif de l'eau est fixé à 1,65 € H.T. le m³ et 1,58 € H.T. pour l'assainissement.
- Lors de mutation, le tarif du contrôle d'assainissement est fixé à 180 €. Il est valable trois ans.
- Le syndicat est intervenu sur la commune pour un problème de conduite d'eau aux hameaux de Beauvais et Haute Maison.
- Une enquête publique a eu lieu en mairie du 11 janvier au 5 février 2021 pour le zonage d'assainissement collectif/non collectif et pluvial des communes de Longvilliers, Orcemont, Orphin et Sonchamp. Le Commissaire Enquêteur a tenu une permanence en mairie le 23 janvier 2021.

Monsieur Gérard KRAEMER a assisté à la réunion de la commission Eau et Assainissement Rambouillet Territoires en visioconférence le 29 janvier 2021, les points suivants ont été abordés :

- Présentation par le Cabinet BERT, mandaté par Rambouillet Territoires, de la délimitation de la Compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines)
Ces éléments comprennent les installations et ouvrages, y compris les espaces de rétention des eaux, destinés à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales.

Dans un 1^{er} temps les élus de la commune devront faire un inventaire du réseau des eaux pluviales et préciser l'entretien et les investissements réalisés sur les ouvrages des 5 dernières années.

Ces informations sont indispensables aux travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Pour ce faire, un groupe de travail sera constitué avec Messieurs KRAEMER, LENTZ, TROUILLET et LOKKO.

CIAS

Madame Laurence MORGAIN a assisté à la réunion en visioconférence qui a eu lieu le 10 décembre 2020 à 18h. Il a été abordé :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020.
- Modification de la délibération CIAS181001A02 au sein du CIAS afin de tenir compte de la situation du temps partiel thérapeutique.
- Approbation du règlement de fonctionnement des micro-crèches.
- Créances irrécouvrables : admission en non-valeurs.
- Autorisation d'engager, mandater, liquider les dépenses en investissement.

SICTOM

Messieurs Kodjo LOKKO et Jacky VANSON ont assisté à une réunion en visioconférence le 25 janvier 2021, il a été question :

- Rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2021, vote du compte administratif pour un résultat de 3 300 000€ avec un excédent budgétaire cumulé de 2 317 000 €.
- Une convention relative aux conditions d'accès à la déchetterie de Magny-les-Hameaux a été prise.
- Une étude est réalisée sur la mise en place d'un code barre permettant de contrôler le poids de la collecte des déchets des particuliers.
- 70% du tri est bien effectué.

Syndicat Mixte des Trois Rivières

Madame le maire a assisté au bureau du 19 janvier 2021 qui s'est tenu au centre technique municipal d'Epéron. Elle a tenu à faire l'historique du syndicat.

Les sujets abordés ont été :

- Le vote du budget,
- L'enquête publique qui a eu lieu du 16 septembre au 17 octobre 2020 pour la restauration légère de la Drouette, la Guesle, la Guéville et ses affluents,
- La poursuite de la mise en œuvre du PPRE (Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien),
- Le maintien de l'organisation et de la structuration du syndicat au regard de GEMAPI.

Office de Tourisme Rambouillet Territoires

Monsieur Laurent MÉNARD délégué de la commune a participé à une réunion en visioconférence. Madame Anne-Françoise GAILLOT, Présidente de l'Office du tourisme et Madame Sandrine BERTONCINI, directrice ont abordé les thèmes suivants :

- Accueil
- Information
- Promotion des sites touristiques du territoire (Journées du Patrimoine)
- Commercialisation (agence de voyage)
- Billetterie pour site historique
- Animation gastronomique

Département Villes et villages Fleuris

Le Département, dans un souci de soutenir la filière horticole impactée par la crise sanitaire, a distribué aux communes rurales de moins de 1000 habitants un kit de plantation.

Suite à la visite d'un jury-expert, le 28 septembre 2020, la commune a été retenue. Les arbustes et les fleurs ont été plantés par les employés communaux dans le village.

« MesAlertes.fr »

La municipalité a décidé la mise en place d'un service de communication « MesAlertes.fr » pour informer les habitants de manière ciblée et localisée par l'envoi de SMS ou de Mails. Les formalités d'inscription seront communiquées aux Orphinois par le biais d'un flyer distribué dans les boîtes aux lettres par les élus.

Une formation a eu lieu en mairie avec les élus, Madame ALFRED, Messieurs LENTZ et RIBAUT et le personnel administratif, Mesdames DAUVILLIERS et MARIEZ.

Rambouillet Territoires

Monsieur LENTZ a assisté à la réunion de la commission « développement économique » qui a eu lieu en visioconférence le 25 janvier 2021 à 18h00. Les sujets traités étaient :

- Le projet de création d'une zone industrielle à ALLAINVILLE-AUX-BOIS.
- L'agrandissement des zones du PERRAY-EN-YVELINES et des ESSARTS-LE-ROI.
- Le développement du Brayphin.
- La nomination de Monsieur Jean-Louis DUCHAMPS à la présidence de la commission CLECT.

Bornes incendie

Le service départemental d'incendie et de secours a procédé au contrôle des 24 bornes incendies implantées sur la commune, il en résulte que certaines font l'objet de dégradation.

Il sera fait appel à une entreprise pour procéder aux réparations.

X- INTEGRATION DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES DANS LE BUDGET DE LA COMMUNE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Les membres du conseil ont voté, à l'unanimité, l'intégration du budget de la caisse des écoles dans le budget de la commune à compter du 1^{er} janvier 2021.

XI – NOMINATION D'UN DELEGUE A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE AU SEIN DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

Monsieur Jacques LENTZ a été nommé délégué titulaire à la commission intercommunale d'accessibilité au sein de Rambouillet Territoires et Monsieur RIBAUT sera son suppléant.

XII – QUESTIONS DIVERSES

- Mme Huguette DARCHE a souhaité qu'on lui rappelle les conditions d'implantation des clôtures mitoyennes. Il lui a été répondu que pour les hauteurs de 2 mètres un retrait de 50 cm est nécessaire.
- Madame DÉMARET--PORTELLI mentionne le fait d'importants nids de poules dans le village.
- Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, la remise en place du stop à l'intersection Haute maison-Cerqueuse. Un arrêté sera pris.
- En raison de la crise sanitaire, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu comme chaque année. Des colis et des fleurs ont été distribués par les élus aux aînés. De nombreux remerciements sont parvenus en mairie.
-
- A la veille des vacances de Noël, des chocolats ont été offerts aux enfants de l'école.
- Madame le maire félicite toute l'équipe de rédaction pour la parution du journal Orphin Infos de décembre 2020 et souligne le travail important qui a été réalisé.
- Madame le maire remercie Madame Laurence MORGAIN ainsi que Messieurs LENTZ, TROUILLET, LOKKO et RIBAUT pour la surveillance et l'aide apportée au restaurant scolaire.
- Madame le maire remercie également le personnel administratif pour le travail réalisé face à cette crise sanitaire mais aussi Monsieur RIBAUT pour la gestion de la salle communale avec les associations.

Dans le cadre du protocole sanitaire de l'éducation nationale, les élèves de maternelle sont autorisés à pratiquer une activité sportive à la salle communale. Une désinfection est effectuée trois fois par semaine.

- Madame le maire informe les élus que suite à l'arrêt maladie de l'agent d'accueil, celui-ci a été remplacé par Madame Martine MILLINGTON. Le contrat de cette dernière a été prolongé jusqu'à fin février 2021.

- Madame le maire félicite les agents communaux qui travaillent sur la remise en état de la charrette qui arbore le parking devant la mairie.

Rambouillet Territoires a organisé des tests PCR pour les habitants de la Communauté d'Agglomération. Ces tests ont eu lieu à Orphin le 1^{er} février 2021.

- Madame le maire, Messieurs LENTZ et TROUILLET, ont reçu en mairie le 16 décembre 2020 Monsieur COURTILLE, concernant une demande de régularisation de sa parcelle cadastrée section B 571 sise à Haute Maison.

Il lui a été confirmé que sa demande avait été rejetée, à l'unanimité, lors du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019. Une copie du compte-rendu lui avait été adressée.

Levée de séance à 21h30.